



78 avenue de Bretagne
BP 90392
85108 LES SABLES D'OLONNE CEDEX

N° de l'établissement : 0850032Y

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 MARS 2023

I- Ouverture de la séance

En ce jour, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Sébastien TESSON.

La séance commence à 18H

Sont absentes et excusées : Mme MAESTRIPIERI Dominique, Mme COUSTURE Ambre.

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la liste d'émargement.

Le nombre de présents en début de séance est de 20 pour un quorum de 16.

II- Ordre du jour

Point N°1 : Approbation du PV du CA du 7 février 2023

Le PV du CA précédent est soumis au vote.

Vote à l'unanimité

Votants 20	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 20
------------	------------	----------------	-----------

Point N°2 : Compte financier 2022

M. Tesson revient sur le fonctionnement de l'agence comptable.

Une personne entre, 21 présents.

Madame l'Agent comptable-Adjoint gestionnaire rappelle ce qu'est un compte financier. Les recettes sont inférieures aux dépenses, ce qui est rare. L'augmentation de la viabilisation (+122%) et de la facture d'électricité expliquent ce déficit. Hausse des ressources par le Conseil Régionale mais cela ne compense pas les hausses des dépenses.

Madame l'Agent comptable-Adjoint gestionnaire rappelle la répartition : les crédits pédagogiques, les voyages, le transport pour les sorties... Adage finance des sorties également. Un plan d'amélioration du bâti ((isolation, panneaux solaires...) est prévu si l'on est retenu. Il est prévu également des travaux d'étanchéité du toit du bâtiment A. Le changement de nos points lumineux par des LED est en cours, une demande de financement a été faite dès janvier. Un personnel qualifié demande quelle est la consommation habituelle de l'établissement pour pouvoir obtenir une baisse de consommation de gaz

de 13698 m3. M. Tesson explique que l'on gère différemment la consommation. Des travaux ont eu lieu cet été, ce qui explique en partie la hausse de la consommation de l'électricité. Le fonds social est en hausse depuis 2019. Un enseignant demande ce qu'il en est de l'arrivée d'une assistante sociale mais il n'y a toujours pas de retour sur cette demande de l'établissement auprès des services. Le nombre de DP est en augmentation (700), celui des internes aussi (94), le coût des denrées a augmenté de 35%. Paradoxalement, le nombre de boursiers est en baisse (144 en 2022 contre 149 en 2021 et 177 en 2020). Les bourses sont versées par le lycée. Les OPC (tout ce qui est à plus de 800 euros hors taxe) sont indiquées. Le résultat est déficitaire de 45150,64 euros. La restauration a quatre jours de stock pour fonctionner. Des travaux dans la restauration sont prévus qui nécessiteront l'installation d'un chapiteau pour pouvoir se restaurer lors des travaux.

La trésorerie permet 68 jours de fonctionnement, ce qui est plutôt bon. Le fonds de roulement, lui, est descendu bas. Le taux de non recouvrement continue de baisser grâce au travail du service de gestion et comptable. On espère que la Région augmentera ses subventions pour fonctionner correctement.

Une élève propose d'améliorer la réduction des déchets en vendant des repas sauf qu'un établissement scolaire ne peut pas fonctionner ainsi. L'établissement, depuis septembre, est en « bio-déchets », l'agglomération vient chercher les déchets pour générer du méthane. Un parent indique que dans un autre lycée, une association vient chercher, sur la période hivernale, les repas en plus.

Vote à l'unanimité

Votants 21	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 21
------------	------------	----------------	-----------

Point N°3 : Bourses subventions ERASMUS+

En juillet, des taux avaient été votés, ces taux applicables vont varier en fonction du pays de destination. Une partie pour l'étudiant, une partie pour le fonctionnement de l'établissement. Un parent demande si ces subventions peuvent être utilisées en plusieurs fois. Une enseignante explique le fonctionnement, la mobilité se prend en une fois.

Vote à l'unanimité

Votants 21	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 21
------------	------------	----------------	-----------

Point N°4 : Répartition subvention Fonds social Etat

Madame l'Agent comptable-Adjoint gestionnaire propose une répartition de ce fonds social état.

Vote à l'unanimité

Votants 21	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 21
------------	------------	----------------	-----------

Point N°5 : PAREO 2023

Demande d'équipement à la Région. Du matériel (tondeuse, transpalette...) et un projet pédagogique Sciences Physiques (renouvellement de matériel). Du mobilier d'internat est validé.

En informatique, on ne peut plus demander d'ordinateurs pour les élèves car les élèves de seconde ont été équipés de portables.

Vote à l'unanimité

Votants 21	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 21
------------	------------	----------------	-----------

Point N°6 : Calendrier, informations

En 2023 doit avoir lieu l'étanchéité du toit. Cet été, des travaux sur la gare routière doivent être faits. La région s'est engagée à refaire la partie de la piste d'athlétisme touchée par les travaux. Côté Mirville, des poubelles vont être enterrées. Une partie du terrain du parking est cédée à la ville. 9 arbres vont être plantés pour compenser la destruction du saule.

Une commission de sécurité aura lieu en mai. Un parent demande si des projets menés par le CVL sont prévus. Le « challenge » va peut-être être remis en place.

Fin des cours pour les élèves, le 9 juin.

Le lycée sera soit centre d'épreuves pour les oraux de français soit pour le grand oral. Nos élèves iront à Sainte Marie du Port pour soit le français soit le grand oral.

12 mai, début des épreuves du BTS

M. Tesson revient sur les épreuves de spécialité en cours dans l'établissement.

M. Bernard revient sur une organisation tardive de la fin de cette semaine (annulation des cours de spécialité), M. Tesson pensait que l'information était passée. Un point est fait sur le calendrier de ParcoursSup.

Bal des Terminales de la ville, en lien avec la mairie qui met une salle à disposition.

Un parent demande si une remise de diplômes scénarisée est prévue. Ce n'est pas encore prévu dans notre établissement, une remise est organisée un vendredi soir à l'automne.

9 mai, organisation de la fête des clubs à l'auditorium Saint-Michel.

III- Conclusion

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 19H37.

La responsable de la prise de notes

Madame PIPET Linda



Le Président



M. TESSON Sébastien



